



Pour que ça
change

LE PRÉSENT, L'AVENIR
ET LES JEUNES
PAGES
4.5.6.7

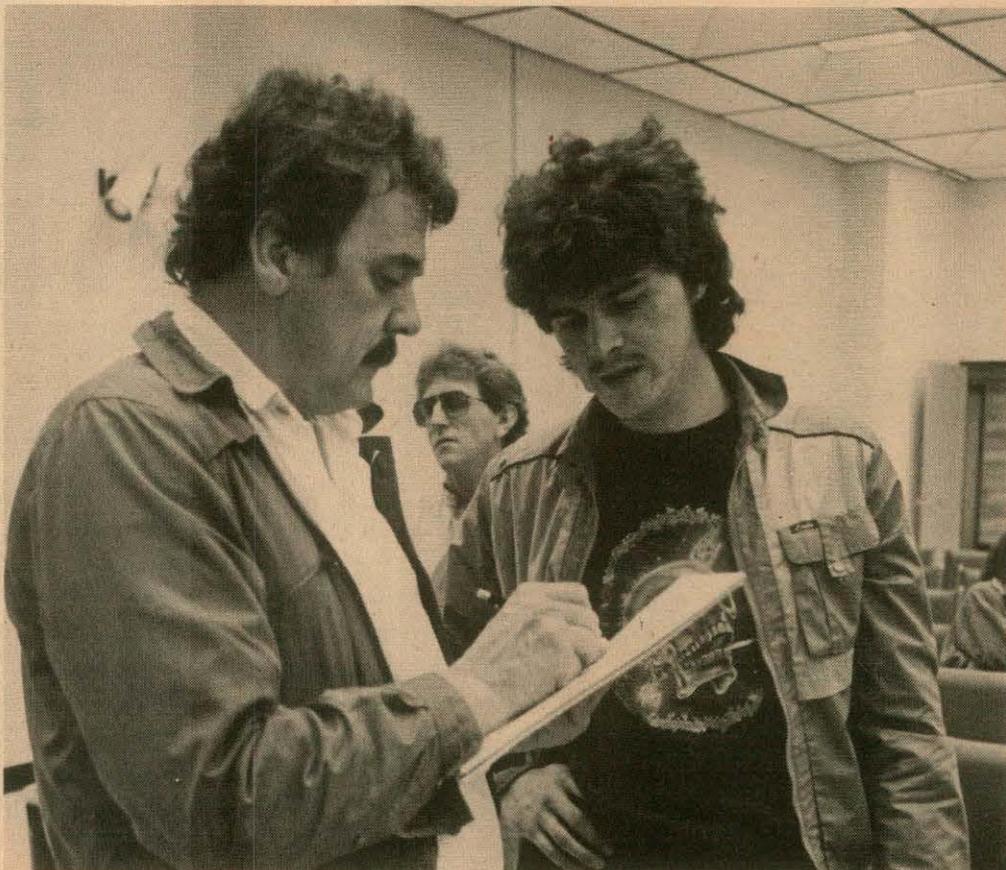
Pour que ça change...

Touchez du bois! La campagne d'adhésion syndicale de la CSN dans la construction touche à sa fin et les espoirs d'augmenter notre représentativité sont réels.

Depuis trois ans, les conseillers syndicaux de la CSN-Construction et les secrétaires des trente et un bureaux répartis à la grandeur de la province, de l'Abitibi aux Iles de la Madeleine, de Valleyfield à Sept-Iles, en collaboration avec les salarié-e-s des conseils centraux ont mis les bouchées doubles pour freiner le désintéressement des travailleurs de la construction à l'égard de notre centrale.

Résultat: à quelques jours du vote, nous apprenons que notre taux de représentativité a déjà augmenté de 1% avant même que les travailleurs votent. Et cela est dû aux efforts réguliers fournis depuis deux ans. Ce sont de nouveaux membres qui ont adhéré depuis 1983. Et pendant que nous augmentons, la FTQ, l'Inter et la CSD connaissent un léger glissement.

Lors de l'ouverture des bassins de main-d'œuvre sur le territoire de l'île de Montréal, le pourcentage de la CSN-Construction a grimpé de 17 à 25 pour cent, à deux mois du vote. Un bon signe de rajeunissement des militants de la CSN-Construction. Les nouveaux travailleurs, les jeunes apprentis et manœuvres, reconnaissent la capa-



cité de la CSN-Construction de défendre leurs droits.

Ceux qui veulent en savoir plus n'ont qu'à en parler aux conseillers et secrétaires qui travaillent actuellement dix-huit heures par jour, partout, dans toutes les régions, pour que le vote, prévu entre les 6 et 10 novembre, réponde aux attentes.

Cette année, ça doit être l'année CSN, car, depuis trois ans, c'est la CSN-Construction qui a occupé le terrain, sur les chantiers,

à la table de négociations, en revendiquant des pouvoirs accrus aux représentants syndicaux afin de protéger adéquatement les droits acquis des travailleurs de l'industrie, aussi bien face au braconnage des emplois qu'aux manœuvres de dilapidation du fonds de pension.

Pour ceux qui nous posent des questions quant au «755», ces manœuvres sont 3,000 et, partout, principalement dans les régions de Sorel, Joliette et Montréal, ils s'en viennent... Préparez l'accueil!

SALUTI!

Le format est plus grand: ça nous fait donc plus d'espace pour s'étendre!

Jean-Noël Bilodeau est allé tâter le pouls de la construction, Guy Ferland a rencontré les ambulanciers, Thérèse Jean nous parle des traversiers, Henri Jalbert et Luc Gosselin ont interviewé des jeunes.

En plus, des photos de la manif de la paix à Montréal, des entrevues lors de la rencontre des conseils fédéraux dans le secteur public et nos nouvelles, petites et... longues.

NOUVELLES CSN organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN (514) 598-2155 ou utiliser le réseau-télex de la CSN

Ont collaboré à ce numéro

Jean-Noël Bilodeau
Jean-Ann Bouchard
Michel Crête
Guy Ferland
Thérèse Jean
Henri Jalbert

Photographies

Alain Le Bescord
Guy Ouellet
Pierre Gauvin-Evrard
Hélène Rochon
Archives CSN

Conception graphique

Jean Gladu

Composition

Tricycle Compo

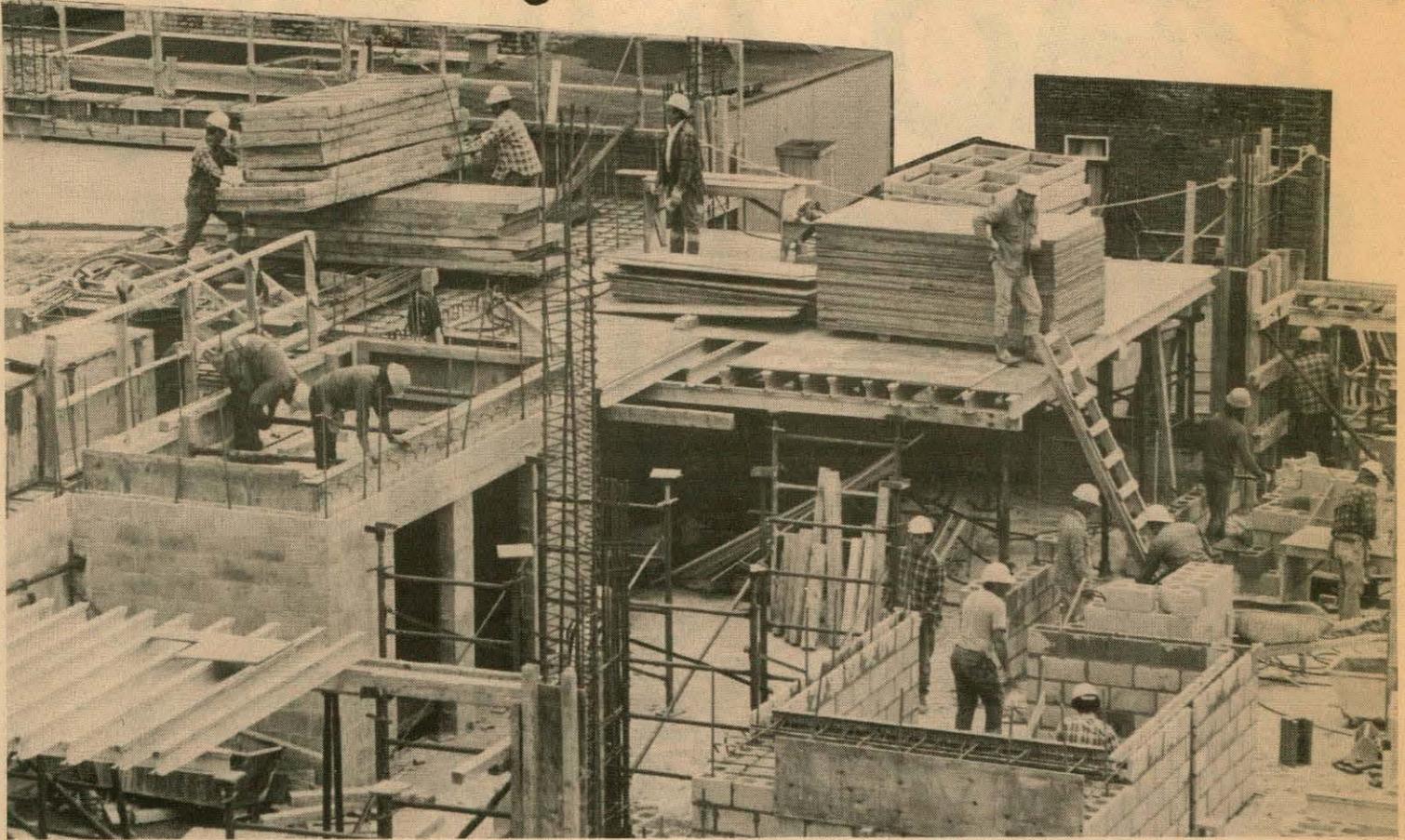
Impression

Interlitho

Distribution

l'équipe de distribution de la CSN
(514) 598-2233

...Faut que ça vote!



«**Cette année, on est prêts**», confie Luis Alvaro, responsable au Conseil central de Montréal de la participation des militants de la CSN à la campagne d'adhésion.

«**Déjà, à deux semaines de l'échéance, tous les pools de votation étaient couverts par des militants que leurs syndicats, aussi bien du secteur public que des autres syndicats du secteur privé, ont libéré pour la circonstance**» souligne le responsable dont c'est la troisième campagne d'affilée.

«**Et cela sans compter sur la collaboration des salarié-e-s du mouvement, qui s'ajoutent à cet effort militant.**» Pour Luis, comme pour tous ceux qui se sont engagés dans cette campagne d'adhésion, le climat est, cette année, différent des années précédentes.

«**La solidarité des travailleurs et travailleuses à l'égard des travailleurs de la construction est spontanée**», ajoute le militant du Conseil central de Montréal.

«**J'ai l'impression que tous sont conscients, surtout ceux du secteur public, qui ont vécu les derniers mois sous un décret gouvernemental, qu'ils sont touchés par les conditions de travail également décrétés dans le secteur de la construction.**»

«**En fait, ça les touche beaucoup et les travailleurs de la construction portent l'espoir d'un changement. Ils savent que les travailleurs de la construction doivent se battre parce que c'est toute la raison d'être du syndicalisme qui est en jeu.**»

La CSN est la seule centrale capable de négocier pour vrai des conditions de travail aux travailleurs de la construction. «**Ce message est partagé par l'ensemble des syndicats que j'ai rencontré, a-t-il ajouté, et tout le monde sait que donner un coup de main aux travailleurs de la construction, c'est se donner un coup de main à tout le monde.**»

«**La porte a toujours été**

ouverte en partant», ajoute-t-il en précisant que c'est peut-être le fait que l'on ait tant parlé de la construction dans le mouvement depuis trois ans qui a rendu la tâche plus facile.

À Montréal, comme ailleurs dans toute la province, il y aura, entre le 6 et le 10 novembre quelque 500 militants et salariés qui se distribueront les tâches de scrutation et de pointage durant les cinq journées de la votation.

La campagne d'adhésion de la CSN-Construction est un facteur déterminant de l'avenir du syndicalisme dans l'industrie de la construction, mais pour ceux qui s'impliquent dans la campagne, c'est aussi l'avenir du syndicalisme tout court, autant dans le secteur public que privé.

Parce que voter pour la CSN-Construction, c'est choisir un syndicalisme qui avance des solutions et donne des résultats. C'est voter pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses. C'est plus qu'un vote!

PAS LE TEMPS D'ATTENDRE

C'est Yvon Deschamps qui, dans un monologue, disait des jeunes d'aujourd'hui qu'ils ont tout et qu'ils n'ont rien devant eux, et des jeunes d'hier qu'ils avaient rien et qu'ils n'avaient tout devant eux.

Dans l'humour de Deschamps, il y a toujours un petit quelque chose qui touche des cordes sensibles. Une façon de dire les choses qui fait rire tout en dérangeant, voire en choquant.

Mais sa boutade sur les jeunes, si elle ne choque pas, elle a le don d'éveiller l'esprit à une bien triste réalité: en l'espace d'une génération, les chances d'avenir ne sont plus ce qu'elles étaient.

En vingt ans, bien des choses ont changé.

La situation économique s'est détériorée.

La crise du début des années '80 a laissé des séquelles dans tous les secteurs et en partie détruit les acquis des années '60 et '70.

Les conditions de travail, de vie et de rémunération se sont dégradées.

L'accès à un travail satisfaisant et rémunérateur est de plus en plus difficile pour les jeunes. Le climat social n'est guère stimulant non plus.

Pourtant, les jeunes rêvent encore.

Mais que l'avenir leur réserve-t-il, s'il n'y a pas un emploi rémunérateur, des conditions de vie valables? Ils ont tout, mais ils n'ont rien devant eux... comme le disait Deschamps...

C'est ce que le **comité jeunes** de la CSN veut aller vérifier auprès des jeunes syndiqué-e-s CSN lors d'un colloque qui se tiendra les 15 et 16 novembre et qui réunira des jeunes travailleurs et travailleuses membres de la CSN.

L'emploi, le syndicalisme, les rapports hommes-femmes, la paix, autant de sujets qui seront discutés lors de ce colloque.

Pour une première fois dans la centrale CSN, des jeunes syndiqué-e-s se rencontreront sur des bases qui leur sont propres. Avec un slogan qui transmet une réalité qui se veut un peu une réponse à la boutade de Deschamps: **pas le temps d'attendre.**

Nouvelles CSN non plus n'a pas voulu attendre.

Nous sommes allés rencontrer au hasard une dizaine de jeunes dans les stations de métro de Montréal pour leur demander comment ils et elles entrevoient leur avenir. Et nous avons rencontré trois jeunes syndiqués CSN pour discuter avec eux des principaux thèmes de ce colloque qui s'en vient.

Sans vouloir régler leur problème à leur place. Plutôt pour leur donner la parole... en toute liberté.

L'AVENIR, CE SERAIT...



Sylvie, 22 ans, travailleuse
 «Moi, j'ai la chance d'avoir un travail. L'avenir est donc rassurant. Mes projets? Faire des voyages pour découvrir les autres, pour apprendre ce qui se fait ailleurs».



Danny, 19 ans, soldat de réserve
 «L'avenir? Je ne me suis jamais posé de questions là-dessus. Mais à y penser ce que j'aimerais, ce serait m'acheter une maison à Québec... et fonder une famille».



Magella, 27 ans, sans travail
 «J'suis chômeur... même pas... j'suis sans travail. J'aimerais être le roi... le roi de tout... parce qu'asteure... j'ai rien!»



Louis, 22 ans, sans travail
 «L'avenir? Ça paraît pas bien rose. Ce que j'aimerais faire ce serait d'avoir mon propre atelier de dessin. Ça ne comblerait pas tout, mais au moins, ça boucherait un trou».



Yvan, 23 ans serveur
 «L'avenir est assez inquiétant à cause du chômage. Mais ça m'empêche pas de rêver à me partir un jour un petit restaurant, dans les Laurentides, ou ailleurs à l'extérieur de Montréal».



Marie, 21 ans, étudiante
 «L'avenir pour moi se résume à une seule chose: me trouver du travail comme travailleuse sociale. C'est tout.»



Lucie, 22 ans, étudiante
 «Moi l'avenir, ce serait d'écrire, des romans, des essais, des scénarios. L'écologie me passionne. Bref, changer le monde».



Line, 22 ans, chômeuse
 «L'avenir, c'est un peu ce que je lis dans les magazines. J'aimerais devenir mannequin et voyager beaucoup».



Claude, 25 ans, ne travaille plus
 «Moi l'avenir, ça serait de m'acheter une auto. Puis de retourner à la campagne... en Gaspésie... d'où je viens... et d'où je n'aurais jamais du partir».



Geneviève, 14 ans, étudiante
 «Moi l'avenir... c'est d'acquérir des connaissances. Je voudrais tant travailler dans le domaine de la santé, devenir chirurgienne».



Jean-François, 21 ans, musicien
 «Moi, le présent comme l'avenir, c'est la musique. Parce que je joue de tout, du violon, de la flûte, de la mandoline, du saxophone. J'voudrais faire de la musique partout sur la planète... jouer avec le plus de musiciens possible».



Monique, 23 ans, étudiante
 «L'avenir pour moi se résume à une chose: faire du théâtre».

LE PRÉSENT, C'EST...



■ Cinq heures du matin. Yolande vient de terminer son quart de douze heures sur l'ambulance. Ensemble, nous nous rendons dans un café. Et on cause.

«L'avenir, j'essaie de ne pas trop y penser. Mais à quarante, quarante-cinq ans, je ne me vois pas transporter des civières. Je me débrouillerai. Je suis des cours de dessin. La psycho, ça m'intéresse. Peut-être vais-je me marier! ...moi aussi. (Rires.) Mais ça ne sera pas pour la sécurité. La sécurité, c'est ni l'argent, ni le mariage qui te la donne. Tu l'as dans toi. Tu connais

le complexe de Cendrillon? (Non!) Ça laisse entendre que c'est bien plus facile pour une fille de se marier. Eh bien non! Pas pour moi. Je suis bien indépendante. (Rires) Non, à quarante-cinq ans, plus d'ambulance... au risque de devenir fonctionnaire».

Évidemment, à cinq heures du matin, la conversation est plutôt décousue. Même le café ne sert plus de stimulant. On parle de tout comme si de rien n'était. C'est moins réfléchi, ça fait moins discours officiel. Mais c'est plus près de la réalité parce que plus spontané.

«L'an dernier, dans le conflit des ambulanciers, j'ai été congédiée. Puis j'ai été réintégrée. Maintenant, le syndicat, ça m'intéresse moins. Parce que c'est pas ma vie, le syndicat».

Pourtant, elle est vice-présidente du syndicat, à la condition féminine... mais sans se sentir irremplaçable...

Cinq heures et demi du matin. Faudrait changer de sujet. Assez parlé de syndicalisme. Depuis le temps que je me fais dire que les jeunes sont préoccupés par la question de la paix...

«L'actualité, ça t'encourage pas bien gros. Les média, ils contrôlent bien les affaires. Nous, on est les bons, les Russes, les méchants. Moi, je suis assez bien quand je ne lis pas le journal. No news, good news. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Mais la guerre, ça fait peur».

Six heures. La conversation est terminée. Il n'y a pas eu d'entrevue. J'ai pris le pari de ne pas forcer les réponses par des questions précises. Seulement de prendre en note ce qu'ils et elles voulaient bien me dire.

■ Sur l'heure du midi, je me retrouve avec Michel, assistant-serveur dans un restaurant attenant à une piste de course de chevaux. On commence par le sujet traditionnel, l'emploi. Après on verra.

Il rêvait d'aéronautique, être pilote ou agent de bord. Et il en rêve encore. Il suit des cours et économise pour continuer à étudier pour finir par obtenir l'emploi qu'il veut.

«Souvent, tu fais pas nécessairement ce que tu veux. Tu n'es pas dans la branche où tu veux aller. Tu cherches une job pour pouvoir sortir, t'habiller, t'amuser, être indépendant, t'occuper de toi-même. Mais il faut un but dans la vie. Tu te motives. Moi, avant d'avoir trente ans, je devrais être dans un avion». Toujours l'aéronautique.

Jusque là, rien de très compliqué. L'emploi, et tout ce qui tourne autour, ça reste la principale préoccupation, autant quand tu en as un que



quand tu en as pas.

Et le reste? Et le reste a suivi, avec une petite phrase qui me fait sursauter: «... à un moment donné, il y a eu des moyens de pression... j'ai été scab...» Je lui dis que c'est peut-être pas nécessaire d'écrire ça. Sans se départir de son sourire, il me lance: «Écris-le».

«Avant de commencer à travailler, on ne sait rien à propos des syndicats, les jeunes souvent ils ne savent pas à quoi ça sert. Moi, le syndicalisme je ne connaissais pas ça; je ne voyais pas ça d'un bon œil».

«Après la grève, je me suis impliqué dans le syndicat. J'ai suivi des sessions.

J'ai appris que le syndicat, ça aide, c'est une protection, ça crée une force, des relations entre les employés. Et quand on s'implique, c'est pour tout le monde. Moi, j'aime ça aider quelqu'un».

Michel est maintenant le responsable à l'information dans son syndicat.

■ Six heures du soir. Troisième restaurant. Troisième entrevue, plutôt troisième conversation.

Laurent a deux emplois. Dans un centre d'accueil, à temps, partiel sur appel comme beaucoup de jeunes dans le secteur hospitalier. (Actuellement, il est sur la liste de non-disponibilité). Et dans une usine de fabrication de balayeuses, temporaire à temps plein. (Il y travaille depuis quelque temps.)

Il pensait avoir beaucoup de difficultés à trouver du travail, mais il a vite appris une réalité: c'est utile de connaître du monde quand tu te cherches un emploi. Et dans son cas, ça a bien été.

Entre les deux emplois, le cœur balance. À l'usine, il y a la régularité du cinq jours par semaine; au centre d'accueil, il faut toujours attendre après le coup de télépho-

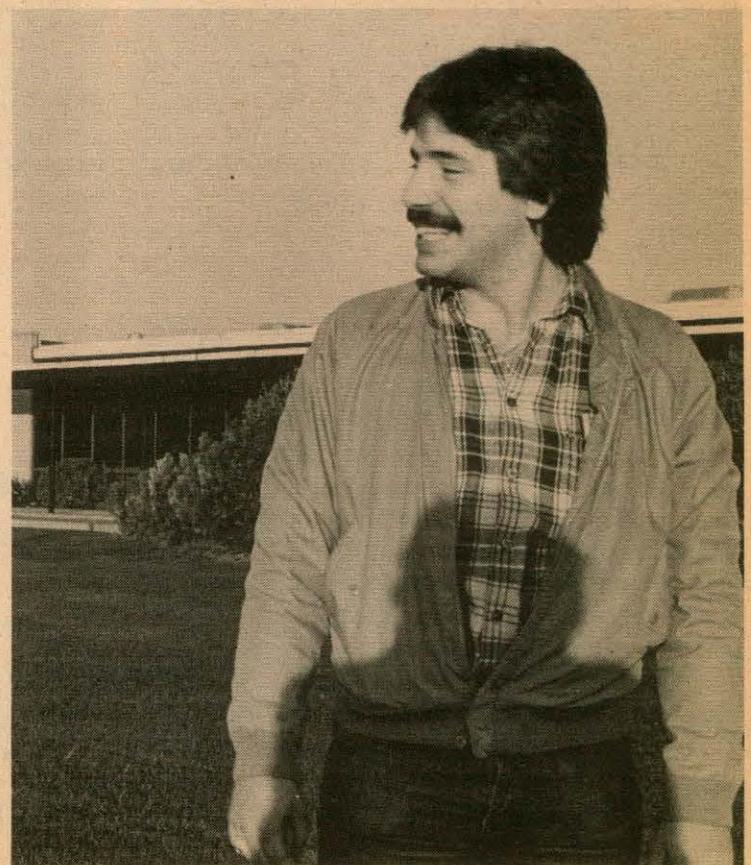
ne pour savoir si tu travailles ou non. Par contre, si à l'usine il y a moins d'esprit d'équipe et si le monde s'aide moins surtout à cause du travail à la pièce, au centre d'accueil, le monde se tient plus ensemble.

À travail égal, salaire égal (et un choix à faire) le cœur irait peut-être du côté du centre d'accueil. En attendant la raison le mène vers l'usine.

«Et à trente ans, qu'est-ce que tu penses que tu vas faire?» La réponse est pleine d'incertitude. «Ça va dépendre de la situation économique. Il n'y a pas grand monde qui peut répondre pour dans dix ans.»

En attendant, Laurent travaille à l'usine... et est secrétaire-trésorier de son syndicat dans le centre d'accueil.

«J'ai donné ma démission comme secrétaire-trésorier, mais il y a personne



qui veut me remplacer, donc je reste. Disons que ça ne prend pas tant de temps que

ça. Mes livres de trésorerie, c'est mon activité du dimanche».

UN F-18 POUR LA PAIX O



11h30 Ça a commencé avec un gars et une fille au parc Jeanne-Mance à Montréal



11h32 Il y en a quatre autres qui se sont installé-e-s pas loin



11h35 Le premier a



12h20 Il y en a qui avaient envie de fêter



12h30 Il y en a qui avaient amené leur animal domestique



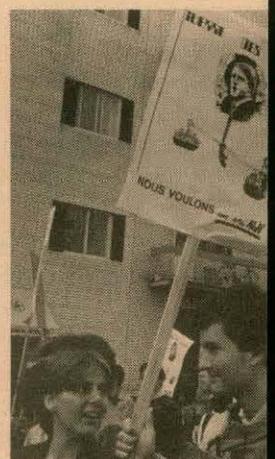
12h45 La manifest branle



13h30 Le conseil central avait une super banderolle

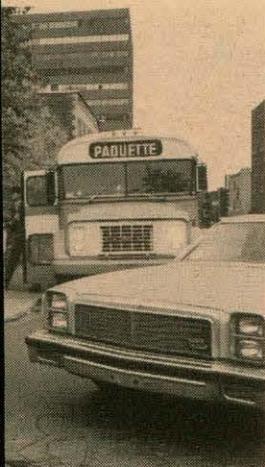


14h00 D'autres participant-e-s de la CSN



14h10 Mulroney y a une pancarte

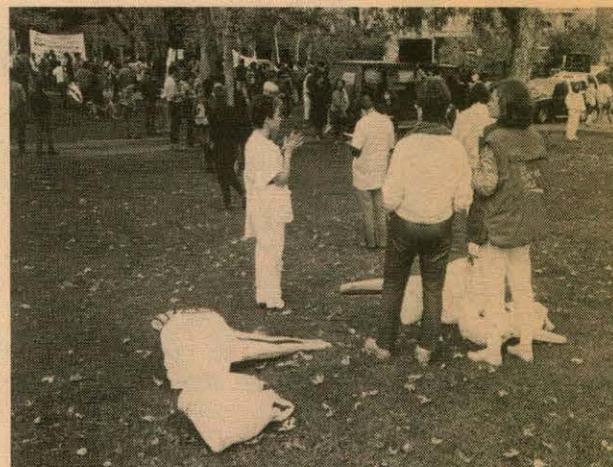
L'HISTOIRE D'UNE MANIF



s arrive



11h40 Du monde du Plateau Mont-Royal font signer une pétition pour la paix et le désarmement



12h00 Les groupes populaires sont de plus en plus présents



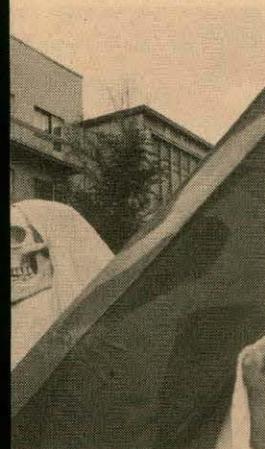
se met en



13h00 Les différents groupes suivent avec leur bannière



13h10 Le comité des jeunes CSN y était



mais sur



14h30 Des manifestants de différentes communautés ethniques



15h15 Ça s'est terminé sur un message de paix de Madeleine Parent

nouvelles

Rentrez sinon vous serez tous congédiés

— Pierre-Marc Johnson

Nous connaissons l'histoire des «gens de l'air» aux États-Unis mais de là à nous servir au Québec «les gens de la mer», preuve nous est donnée qu'on ne fait pas du neuf avec du vieux. Sitôt la barre du pays en main, le nouveau premier ministre du Québec, Pierre-Marc Johnson, nous laisse un goût amer du «consensus social» recherché par son gouvernement. Si c'est le nouveau rôle d'arbitre qu'il entend jouer, nous avons raison de nous inquiéter de l'avenir des relations de travail au Québec.

Faut-il croire que l'arsenal légal dont disposait la Société des traversiers n'était pas suffisant? Ou, que Pierre-Marc Johnson y a vu une excellente occasion de cautionner la Loi 37 et les nouveaux pouvoirs d'enquête et d'ordonnance du Conseil des services essentiels?

Quoiqu'il en soit le résultat est le même: on ne pouvait servir chantage aussi bas pour forcer des travailleuses et des travailleurs à retourner à leur travail.

Une histoire parmi tant d'autres

À tous les jours des travailleuses et des travailleurs se battent pour garder leur emploi, améliorer leurs conditions et leur qualité de vie au travail. À la traverse Québec-Lévis, des femmes et des hommes,

jeunes et moins jeunes, ont refusé que 8 des leurs se retrouvent sans travail du jour au lendemain parce que leur employeur, la Société des traversiers du Québec, décidait d'abolir 8 postes de matelots au profit de 8 postes de lieutenants.

Cette décision occasionnait des remplacements pour certains mais des mises à pied pour d'autres sans qu'aucune sécurité de revenus ne leur soit garantie. En bout de ligne, tout décompte fait, 8 personnes sautaient de la liste de rappel et se retrouvaient sans travail.

Quelle était la logique? Pourquoi abolissait-on 8 postes de salariés pour créer le même nombre de postes cadres? En aucun temps la Société des traversiers du Québec n'a accepté de rencontrer le syndicat pour discuter des effets de sa décision ou encore pour voir de quelle façon les deux parties pouvaient trouver un terrain d'entente sur cette question.

La pointe de l'iceberg

Ces abolitions de postes, le refus de la Société des traversiers de trouver conjointement avec le syndicat une solution ne sont que la pointe de l'iceberg.

À la traverse Québec-Lévis, c'est toujours à coup de multiples efforts, de luttes et de batailles que les travailleuses et les travailleurs doivent faire valoir leurs droits pour retrouver



le respect et la dignité auxquels ils ont droit.

Grève illégale ou pas, c'est malheureusement trop souvent le prix que doivent payer des travailleuses et des travailleurs pour recouvrer cette dignité et ce respect. Ceux de la traverse Québec-Lévis le savent. Ce prix elles et ils l'ont payé. Mais comment en assumer le paiement lorsque la note c'est la perte de son emploi?

Coup de théâtre

Les travailleuses et les travailleurs de la traverse Québec-Lévis sont retournés tête haute à leur travail. Ils ne pouvaient servir meilleure leçon à la Société des traversiers du Québec qui, en dépit de la décision de ses employé-e-s, avait pris sur elle de congédier tous les employé-e-s temporaires malgré l'avertissement qui leur avait été servi de retourner au travail sous peine de congédiement.

Il n'en fallait pas moins pour questionner la bonne foi de la Société des traversiers et du même coup celle du premier ministre qui

avait déclaré publiquement endosser la position de celle-ci. La crédibilité de la Société des traversiers du Québec et de Pierre-Marc Johnson en prenait pour son rhume et démontrait avec autant plus d'acuité la légitimité de la lutte de ces travailleuses et travailleurs.

L'attaque de la Société des traversiers était trop grossière et trop visible. Elle s'est ravisée en réembauchant ces temporaires et a attribué à la fatigue, à l'énerverment et à la rapidité des événements le coup des congédiements.

La bataille n'est pas finie

C'est en étant conscient que la bataille n'est pas terminée que ces travailleuses et ces travailleurs ont repris leur travail. Il n'y a toujours pas d'entente sur l'abolition des 8 postes de matelots, pas plus que l'on a l'assurance que l'employeur respectera l'ancienneté de ses employé-e-s temporaires, ni qu'il abandonnera les poursuites qu'il a engagées à l'endroit de ceux-ci.

LES CONSEILS CONJOINTS

Une formule appréciée

Les délégué-e-s aux conseils conjoints du secteur public CSN ont tous apprécié le fait d'être réunis ensemble sur un même plancher pour discuter des mêmes propositions. Cela permet, disent-ils, de constater les différentes approches ainsi que les divergences existantes. Les conseils conjoints ont donné, de l'avis des délégué-e-s rencontrés, un cadre d'application beaucoup plus concret et plus large des revendications qui sont mises de l'avant.

Quant aux attentes ou aux perceptions que l'on a de la présente ronde de négociation, voici ce que ces délégué-e-s nous en ont dit:

LISE BOIVIN
CÉGEP Saint-Jérôme
déléguée du
comité des femmes
de la FNEEQ

Je souhaite que le dossier des femmes continue d'avancer et qu'il demeure prioritaire jusqu'à la fin de la négociation. Cette fois-ci, les négociations que nous entamons exigent que nous travaillions très fort. La partie n'est pas gagnée et c'est probablement la plus grande bataille que nous aurons à mener.

LOUISE CARDINAL
Syndicat des
professionnel-le-s
des affaires sociales
(SPPASQ) FPPSCQ

Quant à moi, les prochaines négociations seront probablement notre plus grosse bataille à mener. Politiquement, nous connaissons les orientations d'un parti ou de l'autre. Nous ne pourrions nous fier à eux. Nous devons compter sur nous.

NICOLE LOISELLE
Hôtel Dieu
Saint-Hyacinthe
FAS

Pendant ces négociations, nous devons faire tout ce qui est en notre possible pour défoncer la Loi 37, ceci afin de réussir une vraie négociation. Notre enjeu sera de revenir à de meilleures conditions de travail parce que notre climat de travail s'est trop détérioré depuis quelques années.

VALÈRE AUBIN
Commission scolaire
Abitibi FESP

Les prochaines négociations devront voir à améliorer surtout nos conditions de travail sur le plan normatif. Particulièrement pour tous ceux et celles qui ont des statuts précaires. Si on réussit à rebâtir nos forces, nous pourrions alors augmenter nos chances d'obtenir une convention signée, améliorée, sur le plan normatif.



«Peu importe les calculs, les chiffres, ce sont les résultats qui comptent. Il nous faut atteindre les objectifs mis de l'avant dans la politique salariale.» C'est en ces termes que s'exprimait l'une des participantes à l'atelier des femmes, lors de la tenue à Hull, des Conseils conjoints des fédérations du secteur public, les 18 et 19 octobre dernier.

Est-ce que l'hypothèse salariale présentée réduit vraiment les écarts de salaires? Augmente-t-elle le pouvoir d'achat? Corrige-t-elle les discriminations sexuelles? Sans oublier que le gouvernement a éliminé de nos clauses salariales l'ensemble des principes syndicaux qu'il nous faudra réintroduire.

Ce sont là les grands objectifs de la politique salariale mis de l'avant par le Comité de coordination des négociations.

Même si les participantes et participants ont adopté les grands principes de la politique salariale, un grand nombre souhaite que l'on revoie l'hypothèse salariale en aménageant la masse salariale de manière à atteindre une plus grande réduction des écarts comme nous le proposons.

Ce que nous pouvons constater c'est que les effets des décrets sont nombreux. Le principal est probablement les divisions engendrées entre les secteurs, les catégories d'employé-e-s, les types d'emplois etc. Dans ce contexte, les débats sont loin d'être faciles et loin d'être terminés.

Par ailleurs, c'est la deuxième fois cette année que les Conseils conjoints se réunissent. La première fois, c'était à Québec lors de la première commission parlementaire sur la Loi 37.



AMBULANCES:

On réclame un service continu de 24 heures

Les techniciens ambulanciers de la Rive sud et de la Rive nord de Montréal ne veulent plus être en disponibilité 24 heures par jour et sept jours par semaine. Ils réclament l'instauration d'un service continu comme à Montréal, avec des horaires de travail en conséquence. L'objectif recherché est d'avoir au moins une ambulance «prête à partir» 24 heures par jour dans chaque lieu de travail, ce qui permettrait de réduire les heures de disponibilité au strict minimum.

Actuellement, le service de soir, de nuit et de fin de semaine sur la Rive nord et la Rive sud est assuré à partir du domicile des ambulanciers, qui demeurent en disponibilité en dehors de leurs heures régulières de travail. Un tel système est source de stress et de fatigue. Ce n'est pas pour rien que le taux de roulement des techniciens ambulanciers est très élevé.

«Comment peux-tu dormir quand tu sais que tu es en disponibilité sur l'ambulance, disait l'un deux? Tu finis par agir en automate. Par exemple quand tu es dans un endroit public et que tu entends le téléphone sonner, tu te lèves automatiquement, tu penses que c'est pour toi. Quand tu réponds à un appel à 2 h. de la nuit et que tu reviens te coucher à 4 h., tu ne te rends pas. Tu peux passer des nuits complètes debout. Et le lendemain, ça recommence!»

Retards fatals

L'absence de service continu entraîne des retards de six à sept minutes par appel, le temps que le chauffeur de l'ambulance

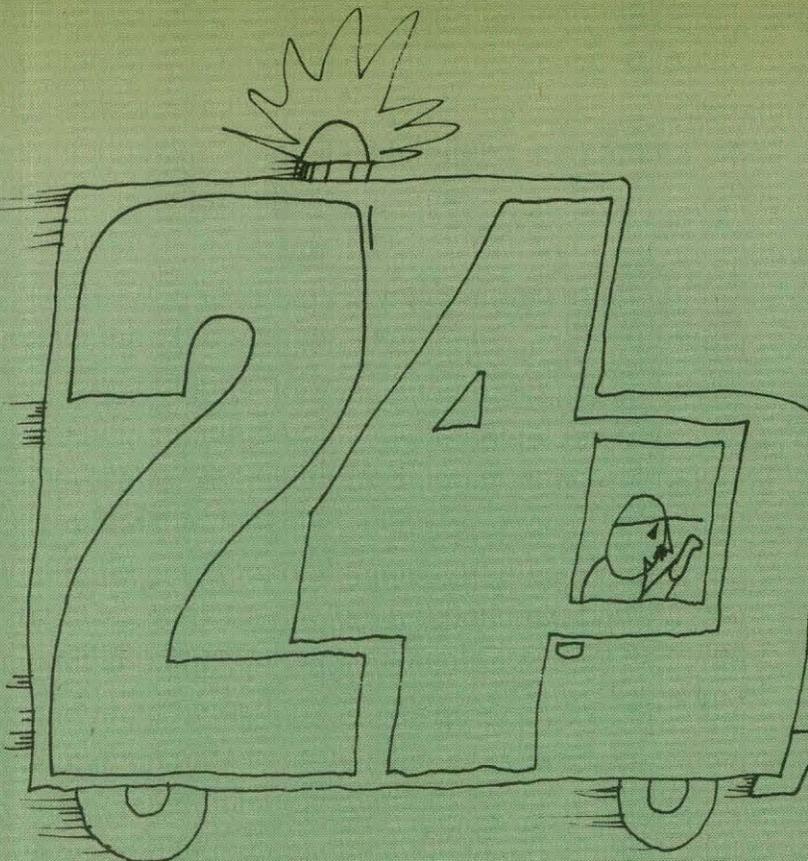
soit rejoint chez lui et aille chercher son coéquipier qui n'habite pas nécessairement à la porte d'à côté. Et cela c'est dans des conditions idéales, car le moindre dérangement, comme par exemple un pare-brise enneigé, ou simplement le temps de se réveiller et de s'habiller, peut allonger ce délai et avoir des conséquences fatales.

En effet, dans les cas d'arrêts cardiaques par exemple, les quatre premières minutes sont déterminantes pour la survie des victimes. Dans les cas d'accidents graves également, la différence entre la vie et la mort tient souvent à quelques minutes.

Sur le territoire de Montréal et de Laval, le service est continu 24 heures par jour et sept jours par semaine. La nuit, on compte environ 35 ambulances «prêtes à partir» pour desservir ce bassin de 2,400,000 habitants. Pour garder le même rapport sur la Rive sud, il faudrait 12 ambulances «prêtes à partir» la nuit, puisque la population à desservir est de 800,000 personnes. Sur la Rive nord, avec une population de 375,000 personnes, il en faudrait six, sans tenir compte de l'impact des distances plus grandes.

Le ministre s'est engagé

Les propriétaires d'ambulances répondent qu'ils n'ont pas d'argent pour maintenir un service continu, et ils renvoient la balle au gouvernement qui les subventionne. Or le ministre des Affaires sociales, Guy Chevrette, s'est engagé à renégocier les subventions à la lumière du rattrapage salarial obtenu par les



techniciens ambulanciers de Montréal (RETAQ) l'hiver dernier, de façon à l'appliquer aux autres groupes qui en feraient la demande. (Voir le Journal des débats du 14 mars 1985, page 2417).

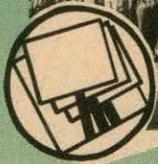
Ce rattrapage était largement justifié, disait alors le ministre. Espérons

cependant qu'il n'attendra pas l'extrémité des moyens de pression pour y consentir, comme il l'avait fait l'hiver dernier dans le cas de Montréal. D'autant plus que les techniciens ambulanciers de la Rive sud et de la Rive nord partent encore de plus loin que ceux de Montréal: \$250 à \$300 par semaine.

La police dans les syndicats

Il y a quelque temps qu'on n'avait pas eu connaissance des agissements de la Police provinciale dans les syndicats. Mais voilà qu'elle se manifeste à nouveau, cette fois auprès des techniciens ambulanciers de la Rive sud et de la Rive nord de Montréal. Trois d'entre eux ont reçu la visite de l'agent André Plouffe, qui a tenté d'obtenir des renseignements sur l'état de leur syndicat. La technique est toujours la même: par des questions qui peuvent paraître anodines, arriver à mesurer la détermination des membres du syndicat dans leurs négociations, et leur degré de résistance s'ils sont en grève.

L'objectif aussi est toujours le même: trouver des informateurs dans les syndicats, qu'on attire par de menus avantages, repas payés par exemple, et qu'on manipule ensuite par l'intimidation et de chantage. Il importe donc de se prémunir contre cette pratique qui entrave le fonctionnement démocratique des syndicats, et de signaler toutes les tentatives d'infiltration pour qu'on puisse agir au niveau de la centrale.



Il y a déjà 22 mois que les 500 employé-e-s de l'hôtel Regence Hyatt de Montréal ont déposé leur requête en accréditation auprès du ministre du Travail pour s'affilier à la CSN et à sa Fédération des employés de commerce. Mais ils ont des patrons qui aimaient tellement leur ancienne «union», l'Union des employés d'hôtels, restaurants et commis de bars, qu'ils ont investi des milliers de dollars en procédures juridiques de toutes sortes, et les frais d'avocats qui vont avec, pour ne pas avoir à négocier avec le syndicat CSN. Les travailleurs et travailleuses du Regence Hyatt (maintenant de la chaîne Grand Hôtel) ont récemment décidé de leur faire savoir qu'ils en avaient assez de ces folies et d'entreprendre divers moyens de pression, dont cette manifestation devant l'hôtel, mercredi le 23 octobre, qui rassemblait des membres CSN de plusieurs autres hôtels de Montréal.



Dès l'ouverture de la Semaine CSN sur la santé-sécurité, lundi le 21 octobre à la première heure, les quarante archivistes médicales du Centre hospitalier de la région de l'Outaouais (CHRO) ont exercé un «droit de refus» en vertu de la Loi sur la santé-sécurité.

La raison? Cela fait quatre ans qu'elles se plaignent de la désuétude du système de ventilation dans leurs bureaux! Quatre ans qu'elles en subissent les conséquences: saignements de nez, étourdissements, vomissements, écoulements des yeux, fatigue, maux de gorge, etc. Depuis un an, elles ont totalisé à elles seules pas moins de 680 jours de congés de maladie. L'équivalent de trois employées à plein temps!

3ième épisode ...

3^e secret de Fatima enfin dévoilé!

J'AI DÉCIDÉ D'ALLER
AU COLLOQUE JEUNES
CSN

AH OUI! T'AS ENFIN
RÉUSSI À AVOIR L'INFORMATION!

BEN OUI! TOUT L'MONDE
PEUT L'AVOIR. IL S'AGIT D'ALLER VOIR
TON SYNDICAT, ILS ONT REÇU
LES AFFICHES, LES TRACTS ET LES
FORMULAIRES D'INSCRIPTION.

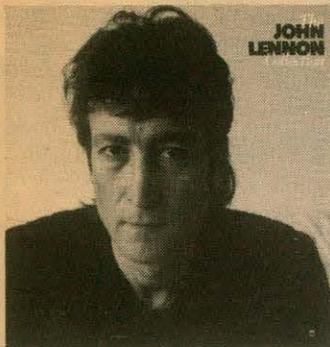
SI ÇA T'INTÉRESSE, T'AS
JUSTE À REMPLIR LE FORMULAIRE
D'INSCRIPTION ET LE FAIRE
PARVENIR À TON CONSEIL
CENTRAL AVANT
LE 4 NOV. '85

OH! J'ALLAIS OUBLIER...
IL Y A AUSSI UNE
PARTIE DES FRAIS DE SÉJOUR
QUI SERONT DÉFRAYÉS.

WOW! JE ME DÉPÊCHE
D'ALLER VOIR MON SYNDICAT
ET ON MONTE ENSEMBLE
À MONTREAL

NB À DÉFAUT DE NE PAS FAIRE LA "UNE"
DE CSN-NEWS, NOUS PRENONS CE
P'TIT COIN POUR VOUS DÉVOILER LE
FAMEUX SECRET DE FATIMA!

PAUVRES
CANADA
JEUNES



JOHN LENNON

LA CHANSON DE LENNON: TOUJOURS ACTUELLE!

En 1985, alors que la paix est au centre des préoccupations des travailleuses, des travailleurs, et des plus jeunes terrorisés par les prédictions du dénommé **Nostradamus**, on peut affirmer que les chansons de John Lennon sont toujours d'actualité.

En effet, John Lennon a laissé aux pacifistes deux pièces célèbres et importantes: **«Give peace a chance»** enregistré en 1969 dans une chambre du **Reine Elisabeth** à Montréal à l'occasion d'un fameux **«bed-in»**; et également **«Imagine»** endisqué en 1971. Ces classiques sont réunis sur un microsillon imprimé en 1982 et intitulé **«The John Lennon Collection»** sur étiquette Geffen (GHSP-2023). Ce disque comprend également 15 autres succès dont **«(Just like) Starting Over»**, et les chansons progressistes **«Power to the people»** et **«Woman»**.



BIEN AVANT «FARM AID»

A la suite du concert rock de l'été dernier **«Live Aid»** organisé par le leader

des **«Boomtown Rats»**, **Bob Geldorff**, pour soulager la faim en **Éthiopie**, des artistes américains, dont **Joan Baez**, **Willie Nelson**, **Bob Dylan** et **Neil Young** ont organisé le concert-bénéfices **«Farm Aid»** pour venir en aide cette fois **aux fermiers** de leur pays victimes des intempéries et des sécheresses, mais surtout de plus gros capitalistes (ventes, saisies, faillites de fermes entières).

Si cet événement était en soi assez exceptionnel, rappelons cependant qu'il y a quelques années la **grande Joan Baez** avait dédié un mini-33 tours aux **ouvriers agricoles**. En effet, à l'intérieur de l'album double intitulé **«Blessed are...»**, Joan Baez avait glissé ce mini-33 tours qui comprend **«Maria Dolores»** et **«Plane wreck at Los Gatos»** de **Woody Guthrie** et **Martin Hoffman**.

En plus de la chanson titre cet album double contient **«The night they drove the old Dixie down»**, **«The salt of the earth»**, **«Help me make it through the night»**, et la saisissante histoire de **«Mabel Joy de San-Francisco»**. Et plusieurs autres sur étiquette Vanguard (VSD-2-6570).

UN CONCERT CONTRE CONTRE L'APARTHEID?

Selon **Richard L.**, un militant de **Blue Bonnets** à Montréal, l'ex-guitariste de **Bruce Springsteen**, **Little Steve**, serait à organiser ou aurait organisé un concert rock pour dénoncer la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud. Dans la foulée de son ancien «boss», **Little Steve** se veut également la voix de l'autre Amérique: celle des sans-emplois, des discriminé-e-s, des affamé-e-s, des exploité-e-s, etc... Nous devrions en traiter dans cette page très prochainement.

NDLR: **«Enfin, un disque récent!»**



CISO organise une tournée au Québec du **12 nov. au 10 déc.** prochain. Deux représentants sud-africains viendront nous informer de la lutte à finir dans leur pays. Nous invitons tous les militants et militantes de Montréal et des environs à poser un geste de solidarité envers l'Afrique du Sud en participant à une session de formation prévue pour samedi le **16 novembre** de 9.00 à 17.00h au **1212 Panet**. **Willis Mc Hunu**, mineur sud-africain nous entretiendra entre autres de la vie syndicale dans son pays.

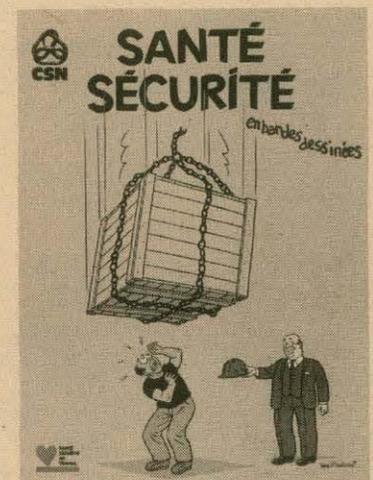
Les militantes et les militants de la CSN sont invités à célébrer l'halloween à **Victoriaville!** En effet, en appui aux syndiqué-e-s de **Ventilateur Victoria en lock-out depuis le 22 mai dernier** et à ceux et celles de **Vic Métal en grève depuis le 26 août 1985** le Conseil central des Bois-Francs (CSN) organise un défilé dans les rues de «Victo» et une fête à 21h30 à la salle Victoria de la plage Hamell!

Amnistie internationale recherche un collaborateur bénévole qui prenne en charge, avec une équipe, les relations de la section canadienne francophone avec les organisations syndicales, notamment la participation aux campagnes et actions, la sensibilisation aux droits de la personne, l'incitation des groupes d'Amnistie à travailler avec les syndicats...

Envoyez votre proposition à **M. Gabriel Régallet**, Amnistie internationale, 3516 avenue du Parc, Montréal H2X 2H7.



«Action et Solidarité», le journal bi-mensuel des Syndicats chrétiens de Fribourg, Genève, et du Jura en Suisse a retenu dans son édition du 27 juin 1985 les services du bédéiste bien connu **«Wolinski»** qui a bien résumé l'esprit avec lequel les patrons aborde souvent chaque ronde de négociations.



Le Service de génie industriel a retenu les services de l'équipe de la mordante revue **Croc** pour produire une bande dessinée de 16 pages sur la santé-sécurité au travail. C'est drôle et ça ne coûte pas cher (\$100) et c'est en vente dans tous les conseils centraux CSN.

Le groupe populaire voué à la défense des non-syndiqué-e-s **«Au bas de l'échelle»** nous informe qu'il offre des sessions de formation sur demande en français, en anglais, et en espagnol sur les **«Droits et recours des travailleurs et travailleuses non syndiqué-e-s»** Pour informations: **Nora Solervicens** 514-270-7878.

billet

Cette tribune libre, écrite par Richard Demers, un travailleur de Vickers de Montréal, est parvenue dans l'ensemble des média de la métropole. Signée par

quelque 200 travailleurs de ce chantier maritime, elle est également parvenue à Nouvelle CSN qui la publie intégralement.

LAISSERA-T-ON L'EST DE MONTRÉAL DEVENIR UN AUTRE SCHEFFERVILLE?

La cérémonie s'est déroulée dans la bonne humeur, malgré la manifestation de quelque 350 syndiqués de la Vickers et de la CSN qui vociféraient à tue-tête à l'arrivée des invités. On a dû faire appel à la police.

L'article de M. Pierre Vennat publié dans **La Presse** du mardi 1^{er} octobre 1985 et qui portait le titre: «Mulroney se fait l'instigateur d'un hommage à Lévesque» faisait référence à l'inauguration des nouveaux locaux du Journal de Montréal. Dans ce même article, M. Vennat déclarait: «La cérémonie s'est déroulée dans la bonne humeur, malgré la manifestation de quelque 350 syndiqués de la Vickers et de la CSN qui vociféraient à tue-tête à l'arrivée des invités. On a dû faire appel à la police.» De toute évidence, M. Vennat n'a pas cherché à connaître les raisons qui avaient poussé un important groupe de travailleurs de Versatile Vickers à choisir cette occasion pour mener une manifestation.

Étant nous-mêmes travailleurs de Vickers et ayant participé à la manifestation, nous pouvons affirmer que, contrairement à ce que M. Vennat déclare, tout s'est déroulé dans le calme et dans le respect de l'ordre et des personnes présentes. Quand M. Vennat dit «qu'on a dû faire appel à la police», le lecteur pourrait comprendre que les manifestants avaient perdu tout contrôle d'eux-mêmes et qu'on avait dû les rappeler à l'ordre. Or, des policiers étaient effectivement présents, mais bien pour diriger la circulation et s'assurer que tout se déroulait bien, comme dans tout événement de ce genre.

Nous trouvons inadmissible qu'un journaliste traite d'une façon aussi erronée un groupe de travailleurs qui n'étaient pas là pour vociférer, cher M. Vennat, mais pour défendre

leur cause, ou devrions-nous dire «leur peau». En effet, Versatile Vickers, qui a signé une entente en vertu de laquelle elle s'engage à construire les frégates de la marine canadienne à son chantier maritime de Montréal, a annoncé le transfert de ce contrat au chantier maritime de Lauzon, que possède maintenant cette même compagnie.

Les travailleurs de Vickers ont voulu profiter de la présence réunie de messieurs Mulroney, Lévesque et Drapeau pour faire valoir leur point de vue, ce qu'ils ont fait avec une certaine émotivité, il va sans dire, puisque six cents emplois au moins sont menacés et que la région métropolitaine, et plus particulièrement l'est de Montréal, risque de perdre, encore une fois, quelque 500 millions de dollars.

Dans le même ordre d'idée, nous trouvons honteuse la couverture de cet événement par la Société Radio-Canada. À son bulletin de nouvelles de 22h00 du lundi 30 septembre 1985, ce poste de télévision parlait de «manifestants venus accueillir M. Mulroney», sans jamais préciser qui ils étaient, ni pourquoi ils étaient là, contrairement à Télé-Métropole et à CTV qui ne se sont pas contentés de montrer un groupe de manifestants dérangeants, mais se sont donné la peine d'interviewer des représentants syndicaux. Nous pensons, en outre, que M. Vennat aurait eu intérêt à consulter son collègue du Journal de Montréal, M. Jean-Denis Girouard, qui lui, était beaucoup mieux informé parce qu'il avait au moins fait sa recherche.

Il est urgent et primordial, je pense, que les médias dénoncent la perte d'un contrat de cette importance ainsi que la fermeture probable d'une autre usine de l'est de Montréal, qui suivra l'exemple de Gulf, MLW Bombardier, la Biscuiterie David, etc.

A-t-on l'intention de laisser l'est de Montréal devenir un autre Schefferville? C'est la question que nous, nous nous posons!

*Au nom de tous les co-signataires,
travailleurs de Versatile Vickers*

Richard Demers



Cesar Chavez, le leader des travailleurs agricoles de Californie, était de passage à Montréal la semaine dernière, pour lancer un autre boycottage des raisins de la Californie.

Il a à cette occasion rencontré une délégation de la CSN, pilotée par le trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu, et la présidente du Conseil central de Montréal, Irène Ellanberger.

Selon Cesar Chavez, le boycottage des raisins frais de la Californie est nécessaire, tant et aussi longtemps que les viticul-

teurs californiens ne respecteront pas trois conditions bien précises.

1. Des élections libres, sans obstruction, pour l'obtention de la certification syndicale.
2. Une négociation de bonne foi.
3. L'arrêt de l'utilisation d'insecticides qui sont à la fois dangereux pour les travailleurs agricoles et les consommateurs.

Les travailleurs agricoles en sont à leur troisième boycottage au cours des deux dernières décennies, afin de faire valoir leurs droits. Et Chavez en est actuellement au terme d'une tournée à travers les États-Unis, le Canada et le Québec.

Conditions de travail

Dans plusieurs fermes agricoles de la

Californie, les conditions de travail et de vie sont encore dégradantes. Plusieurs travailleurs agricoles sont ainsi dans l'obligation d'utiliser pour se laver, laver leurs vêtements et faire la cuisine, de l'eau provenant de réservoirs d'irrigation contenant de l'eau exposée aux pesticides.

Au cours des dernières années, ces travailleurs ont pu obtenir certains gains, et plus particulièrement la reconnaissance syndicale. Cependant, ces gains sont remis en question, actuellement, et plus particulièrement par le gouverneur républicain George Deukmejian qui a reçu en 82 plus d'un million des cultivateurs en contributions politiques. En retour, les gros

propriétaires ont vu certaines lois ne plus être appliquées.

Les pesticides

Les raisins de la Californie sont récoltés jusqu'au mois d'octobre. Cependant, des procédés spéciaux permettent de conserver les raisins beaucoup plus longtemps et de les vendre jusqu'au mois de janvier.

Quant aux pesticides utilisés, ils peuvent être mortels pour les travailleurs agricoles, et ils laissent des traces dangereuses pour les consommateurs, même après avoir été lavés.

Tant qu'on aura pas mis fin à l'utilisation des pesticides, le danger persistera. Le boycottage, c'est l'arme qu'ont choisie les travailleurs agricoles pour protéger leur santé et la nôtre.

boycottons le raisin de CALIFORNIE

